



FORMATION

Travailler en sécurité aux installations électriques (BA4)

Installations électriques

Sécurité

CODE PRODUIT

B1901

Thématique

Formation pour travailler en sécurité avec des installations électriques (BA4).

Objectifs

Selon le R.G.I.E. (Règlement Général des Installations Électriques), l'employeur doit qualifier BA4 ou BA5 les personnes qui exécutent des activités telles que :

- Intervenir dans un coffret ou une cabine électrique.
- Entretien, réparer ou transformer des appareils ou des installations électriques.
- Travailler à proximité d'installations sous tension.
- ...

Ces interventions sont effectuées dans la plupart des entreprises et nécessitent un personnel formé aux risques électriques et aux mesures de protection et de prévention. Cette formation répond à l'exigence légale imposée par le R.G.I.E.

Programme

Durée : 1 jour.

Contenu de la formation :

- Le risque électrique : statistique d'accident.
- Définitions BA4-BA5 : qualification des personnes.
- Rappel des notions fondamentales d'électricité.
- Effets du courant électrique.
- La prévention : le matériel sûr.
- Domaines de tension.
- Régimes de neutre et schémas de liaison à la terre.
- Dispositifs de protection.
- Le travail hors tension : procédures.
- Remise en situation normale.
- Zones de danger.
- Travaux sous tension.
- Protection contre l'électrocution.
- Les EPI : gants, lunettes, etc.
- Conduite en cas d'accident.

Méthode

Formation participative à l'aide d'une présentation PowerPoint.

Public

Toutes les entreprises possédant au moins 1 travailleur.